



Anna Lindh Euro-Mediterranean Foundation for the Dialogue between Cultures
Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures

مؤسسة أناليند الأورو-متوسطية للحوار بين الثقافات



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE



European Commission

DJS/EYCB/Euro-Med/ConfResHRE/2008/21

Budapest, 14 Août 2008

Résolution de conflits et Education aux droits de l'homme pour le renforcement du dialogue interculturel avec les jeunes

**Stage de formation euro-méditerranéen pour les
multiplicateurs œuvrant à l'éducation aux droits de
l'homme et à la résolution de conflits dans le cadre de la
coopération euro-méditerranéenne**

**Centre européen de la jeunesse de Budapest, Hongrie
19-26 Octobre 2007**

**Présentation du stage
Procédure d'inscription**

Origine et cadre du projet

L'éducation aux droits de l'homme (EDH), conçue comme un ensemble de programmes et d'activités pédagogiques visant à promouvoir l'égalité des êtres humains, constitue un outil irremplaçable pour façonner une citoyenneté du monde partagée par tous les jeunes quelle que soit leur origine, leur nationalité, leur culture ou leur religion. Au regard de l'universalité, de l'indivisibilité, de l'inaliénabilité, mais aussi de la signification des droits de l'homme pour les jeunes d'aujourd'hui, les praticiens de l'éducation non formelle s'inscrivant dans le cadre des activités de jeunesse devraient tenir compte de l'évolution de la pratique en matière de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme. Cela est tout aussi valable pour l'école et les systèmes éducatifs formels : l'éducation aux droits de l'homme devrait façonner les activités scolaires et extra-scolaires et en faire partie intégrante. L'EDH, ou l'apprentissage des droits de l'homme pour et à travers les droits de l'homme, est un apprentissage de la dimension cognitive des droits de l'homme, mais consiste avant tout à façonner des comportements et à développer des compétences qui permettent à l'apprenant d'agir en faveur des droits de l'homme et d'interagir avec les autres dans ce sens.

Dans le droit fil de l'éducation aux droits de l'homme, la Fondation Anna Lindh a dédié recherches et ressources en vue de considérer les possibilités de résolution de conflits à travers la coopération culturelle. Pour cela, elle a développé des exercices et des formations qu'elle souhaite diffuser auprès des acteurs et intermédiaires pivots de l'espace euro méditerranéen, ceux en rapport avec la jeunesse en particulier, afin de fournir des outils simples et reproductibles à ceux par qui le changement passera.

La richesse des sociétés européennes et méditerranéennes réside dans leur diversité culturelle, qui s'exprime au travers des nombreux groupes et communautés religieux, ethniques et culturels présents dans la région. La diversité culturelle et ethnique caractérise les sociétés européennes et méditerranéennes depuis des siècles, bien que, parfois, certains événements semblent contredire une telle idée. Dans ce contexte, le dialogue interculturel apparaît comme une approche essentielle pour combattre et surmonter les préjugés mutuels et empêcher que ne se réalise la prophétie de la « guerre des civilisations ». Si l'objectif du dialogue interculturel est de « vivre ensemble de façon pacifique et constructive dans un monde multiculturel et de développer le sentiment de former une communauté et d'être à sa place », il est clair qu'il ne peut être atteint que si chacun s'engage, les jeunes y compris.

La coopération euro-méditerranéenne entre l'Union européenne et les pays méditerranéens, officialisée dans la déclaration de Barcelone, souligne que « les échanges proposés aux jeunes devraient être un moyen de préparer les futures générations à une meilleure coopération entre les partenaires euro-méditerranéens ». Le programme de jeunesse Euromed a été proposé afin d'instaurer « un dialogue permanent entre les jeunes des vingt-sept partenaires euro-méditerranéens, afin d'aider les jeunes à se comprendre [...] et de contribuer au processus de démocratisation de la société civile ». Il va de soi qu'on ne saurait poursuivre cet objectif sans mettre l'accent sur les droits de l'homme et l'apprentissage interculturel. De même, la participation des jeunes apparaît essentielle.

Le Partenariat dans le domaine de la jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe reconnaît l'intérêt de l'éducation aux droits de l'homme et a notamment pour objectif spécifique de promouvoir la citoyenneté européenne, l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel. Les activités menées jusqu'à présent dans le cadre du Partenariat confirment la possibilité et le besoin d'approfondir les pratiques de l'éducation aux droits de l'homme en les considérant comme une approche éducative valable et significative pour tous les partenaires au sein des projets Euromed. L'ouvrage REPERES¹, publié par le Conseil de l'Europe en plus de vingt langues, dont l'arabe, offre la possibilité d'élargir le champ d'application de l'éducation aux droits de l'homme et permet de toucher de nouveaux groupes cibles et de

¹ Repères, manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes – www.coe.int/compass

nouvelles organisations. Au sein du Conseil de l'Europe, cette démarche s'accompagne d'autres activités dans le domaine de la coopération sur les politiques de jeunesse et du dialogue interculturel, telles qu'un stage de formation interculturelle en langue arabe.

La Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures (www.euromedalex.org; www.1001actions.org) est la première institution conjointe créée et financée par les trente-sept membres du Partenariat euro-méditerranéen. Ce partenariat de grande envergure entre l'Union-européenne et ses partenaires de la région du sud de la Méditerranée a vu le jour lors de la conférence de Barcelone, en 1995. La déclaration adoptée à cette occasion préconise fortement la coopération régionale dans les domaines économique, social et culturel. Créée en 2004, la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures a pour mission de rapprocher les personnes et les organisations des deux rives de la Méditerranée. Le groupe visé en priorité par la Fondation Anna Lindh est celui de la jeunesse, et ses principaux objectifs sont de promouvoir une conception dynamique du dialogue entre les cultures par la mise en place d'une coopération entre les sociétés civiles dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la communication.

Dans le cadre de ce projet, la Fondation Anna Lindh va distribuer les résultats de formations organisées précédemment sous la forme d'un court manuel constitué d'une mise en contexte théorique et historique suivie d'exercices pratiques, formulés en anglais, français et arabe et destinés à faciliter les tentatives de reproduction de bonnes pratiques en matière de résolution de conflits par la coopération culturelle.

La Fondation Anna Lindh et le Partenariat de la jeunesse reconnaissent que les programmes et les projets portant sur l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel avec les jeunes ne pourront être envisagés que si les formateurs et les éducateurs œuvrant au niveau national, dans les structures éducatives formelles et non formelles, se sentent capables de transmettre cet apprentissage à travers leur travail auprès des jeunes. Concernant le dialogue interculturel, les activités de formation doivent être interculturelles par nature, de même qu'elles doivent se fonder sur les droits de l'homme. De plus, les compétences liées au traitement et à la gestion des situations de conflit sont essentielles lorsqu'il s'agit de construire une culture de paix, de respect et de dialogue. Dans cet esprit, la Fondation Anna Lindh publie actuellement un manuel pour les formateurs sur la résolution de conflits à travers la coopération culturelle pendant que le partenariat pour la Jeunesse produit également un kit de formation sur la transformation des conflits.

L'Europe et la Méditerranée

Le stage est ouvert à tous les participants européens et originaires des pays méditerranéens qui font partie du Partenariat Euromed..

Ce stage matérialise une continuité de coopération entre le Partenariat du Conseil de l'Europe et la Fondation Anna Lindh dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation aux droits de l'homme. Il reflète l'expérience acquise par le Partenariat de la jeunesse, notamment dans le cadre du programme d'ateliers régionaux de formation pour formateurs dans le domaine de l'EDH avec Repères en arabe, ainsi que dans le cadre des autres activités relevant de l'EDH et du dialogue interculturel organisées par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et la Fondation Anna Lindh.

Objet du stage de formation

Le stage a pour objet de soutenir et de promouvoir le développement de l'éducation aux droits de l'homme et du dialogue interculturel avec les jeunes dans le cadre plus large de la coopération euro-méditerranéenne.

Buts du stage

- Examiner la situation et les conditions de pratique de l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre plus large de la coopération euro-méditerranéenne, en s'intéressant tout particulièrement aux thématiques actuelles de migration à l'échelle régionale, des situations de conflit potentielles ou réelles et des problématiques liées à l'espace méditerranéen.
- Promouvoir le dialogue interculturel et la tolérance comme conditions préalables au règlement de conflits pour le développement d'une 'culture de paix'.
- Encourager les participants à jouer le rôle de multiplicateurs au sein de projets pour l'éducation aux droits de l'homme et la résolution de conflits par la coopération culturelle.
- Améliorer les compétences professionnelles des candidats (connaissances, capacités, comportement, valeurs) en matière d'éducation aux droits de l'homme et la résolution de conflits par la coopération culturelle.
- Apporter une meilleure connaissance des institutions impliquées et des possibilités de coopération qu'offrent leurs programmes ;
- Expérimenter des outils éducatifs pour l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel
- Aider les participants à créer et organiser des activités de suivi multiplicatrices

Résultats attendus et profil des participants

Le cadre du stage et sa durée sont propices à un stage « hétérogène », c'est-à-dire regroupant des formateurs de niveau « grands débutants » et des formateurs expérimentés. Les participants doivent connaître les bases de la formation et de l'éducation non formelle. Le stage viendra enrichir ces connaissances de nouvelles compétences dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et du dialogue interculturel.

Concernant les participants, cinq grands résultats sont attendus :

- de meilleures compétences dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, du dialogue interculturel et des problématiques liées à la notion de conflit;
- l'établissement de contacts avec d'éventuels partenaires et des collègues d'autres pays;
- une meilleure connaissance des programmes des institutions travaillant dans ce domaine ;
- un soutien et une motivation accrus pour leur travail régulier dans le cadre de l'EDH et du dialogue interculturel.
- Un suivi et une reproduction de l'expérience acquise par des activités de multiplication et de diffusion au sein des communautés locales, nationales et professionnelles des participants.

Profil des participants

Tous les participants devront :

- travailler dans le secteur de la jeunesse en tant que formateur, éducateur, enseignant ou formateur occasionnel, participer au dialogue interculturel et (ou) à l'éducation aux droits de l'homme (régulièrement ou occasionnellement) ; ou faire preuve d'expérience ou

bénéficiaire de techniques innovatrices de résolution de conflits par la coopération culturelle.

- s'intéresser à la coopération euro-méditerranéenne ;
- être motivés et décidés à améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'éducation aux droits de l'homme et (ou) de dialogue interculturel ;
- s'engager à prolonger le stage de formation par des activités multiplicatrices (projets de jeunesse, activités de formation, etc.) ;
- être soutenus par une institution ou une organisation dans le cadre de laquelle ils développeront leurs activités complémentaires ;
- diffuser les outils et résultats de la formation au sein de leurs propres réseaux, en particulier de leurs réseaux nationaux et du chef de file de ces réseaux pour le cas des participants appartenant aux réseaux Anna Lindh.
- être à même de travailler en français ou en anglais et participer au stage dans son intégralité.

Langues de travail

Le stage se déroulera en français et anglais, avec un service d'interprétation simultanée.

Procédure de candidature et sélection des participants

Tous les postulants doivent remplir le formulaire de candidature disponible en ligne sur le site <http://coe.opencontent.it> en suivant les instructions données sur ce site.

Les candidats doivent être nommés soit par une organisation membre de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, soit par une autre organisation s'occupant du dialogue interculturel euro-méditerranéen. Les candidats provenant des quarante-huit États signataires de la Convention culturelle européenne et des dix pays du programme MEDA, signataires de la Déclaration de Barcelone², sont les bienvenus.

Trente quatre candidats seront sélectionnés. Le comité de sélection s'efforcera de constituer un groupe équilibré en termes de sexe et d'origine (pays européens et « méditerranéens »).

La **lettre de recommandation** doit être téléchargée en ligne, en utilisant le lien susmentionné, ou vous pouvez l'envoyer par fax (Fax: + 36 1 212 40 76).

Date limite de dépôt des candidatures : **10 septembre 2008.**

Dispositions financières et pratiques

Frais de voyage

Les frais de voyage et de visa seront remboursés (sur présentation d'un justificatif) conformément au règlement du Conseil de l'Europe et de la Fondation Anna Lindh. Seuls les participants qui auront assisté à l'intégralité du stage de formation seront remboursés, soit par virement bancaire, soit en liquide (euros) à l'issue du stage.

Hébergement

Le Conseil de l'Europe et la Fondation Anna Lindh assurent et prennent en charge l'hébergement et les repas des participants au Centre Européen de la Jeunesse de Budapest.

² Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie, Israël, Autorité palestinienne, Liban, Syrie et Turquie